

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 633 nommant interpellé au service des formations Ali Herra, a compter du 6 mai 1946.

n° 633

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
4 mai 1946

Numéro JO  
n° 5 du 31/05/1946

Date du numéro  
31 mai 1946

### TEXTE INTÉGRAL

A compter du 6 mai 1946. le nommé Ali Herra, ex-quartier maître de 1er classe de la marine nationale, ayant appartenu aux F. N. F. L., a été nommé interprète au Service des informations et plus spécialement chargé des fonctions de speaker au Par 1 Akbar pour les langues arabe, dankali et somali. Il est classé à ce titre auxiliaire 9e échelon. L'intéressé est recruté à salaire mensuel : il voit ses rappels militaires épuisés et ne pourra s'en prévaloir à nouveau pour des augmentations de salaire.